

VIVRE À MONTERFIL

SEPTEMBRE 2018

LA VIE MUNICIPALE

EDITORIAL

Chers habitants,

Après ce bel été, j'espère que vous avez tous passé d'agréables moments en famille ou entre amis.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles et les services municipaux. Ensemble, nous œuvrons pour que nos jeunes enfants retrouvent le chemin de l'école dans les meilleures conditions possibles. C'est dans l'appréhension mais aussi la joie et les rires, que les cours de récréation et les classes vont à nouveau se remplir et redonner de la vie à notre commune de Monterfil.

Comme chaque année, des travaux d'amélioration des locaux ont été réalisés au cours de l'été, pour accueillir nos élèves, nos enseignants et nos agents municipaux dans les meilleures conditions. Comme vous le savez, nous repartons sur un cycle de 4 jours de classe pour les 2 écoles. Les TAP n'étant pas reconduits, il nous a fallu réorganiser le temps de travail de nos agents pour l'ensemble des services.

Le forum des associations aura lieu le **vendredi 7 Septembre 2018, à partir de 17 heures et, exceptionnellement, il se déroulera à la Mézon du Cârrouj**. Je remercie les membres de l'équipe de la Jaupitre pour leur accueil ainsi que tous les bénévoles qui vont animer cette soirée.

Comme je vous l'avais annoncé, le **vendredi 14 septembre 2018 à 18 h 00, nous inaugurerons le Centre Technique Municipal, les locaux associatifs et la rénovation-extension de la salle de la Bétangeais**. Vous êtes tous conviés à cette cérémonie. Ce sera l'occasion de mesurer tout le travail réalisé au cours des derniers mois. Un moment de convivialité clôturera cette soirée. Je compte sur votre présence nombreuse.

Traditionnellement le **repas des classes** avait lieu le jour de Pâques. Cette année, en raison des travaux de rénovation de la salle de la Bétangeais, le **repas des classes 8** aura lieu le **dimanche 21 Octobre 2018**, pensez à vous inscrire au Breizh, chez Marilyne.

Bonne lecture et bonne rentrée.

Michel DUAULT, Maire

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 7 septembre 2018, de 17 à 20 heures, à la Mézon du Cârrouj

Venez les rejoindre pour découvrir leurs activités.



Repas de nos aînés organisé par le CCAS de Monterfil

Il aura lieu le **mercredi 17 octobre 2018**, à 12 heures, salle de la Bétangeais.

Les membres du CCAS passeront comme les années précédentes vous apporter vos invitations.

1 bouchon = 1 sourire

Le lundi 18 juin 2018, l'association 1 bouchon = 1 sourire a chargé un camion faisant 13,780 tonnes. Une rentrée d'argent de 3 858,40 € qu'elle donnera au monde du handicap dans le département.

Grâce à vous tous, nous sommes au 2^{ème} camion.

Pour rappel, on prend tous les bouchons en plastiques (lait, eau, lessive, shampoing, etc...) et ainsi des petits couvercles toujours en plastiques. Nous sommes des bénévoles. Merci de ne pas mettre d'autres objets dans les containers ou sacs.

Nous comptons sur vous pour que l'opération continue. Pour Monterfil, nous comptabilisons 4 conteneurs de récupération à ce jour.

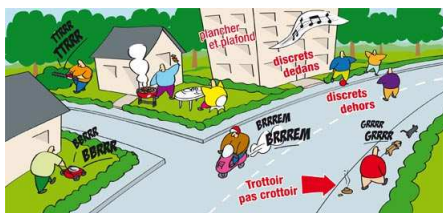
CADRE DE VIE

RAPPELONS QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE EN MATIÈRE DE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de **7h à 20h**
- Les samedis de **9h à 13h et de 15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés **interdit**

En revanche toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doit interrompre ses travaux entre 20 h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés (sauf en cas d'intervention urgente). Un mot également pour rappeler aux propriétaires d'animaux et en particulier de chiens qu'ils sont tenus de prendre toute mesure de nature à les dissuader de faire du bruit de manière intempestive et répétitive, pour éviter une gêne pour le voisinage. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté relatif aux bruits de voisinage du 02 mai 2011.



Chats et chiens errants : la coupe est pleine...

Pour la énième fois nous rappelons que la divagation des chats et chiens est strictement interdite. Nos appels n'ayant été jusqu'ici que très peu suivis d'effet, nous allons, et nous le déplorons, être encore davantage répressifs. Consigne a été donnée aux employés des services techniques de signaler tous les chats et chiens divaguant sur la voie publique afin de les faire récupérer par la Société « CHENIL SERVICE ».

Nous rappelons également aux propriétaires de chiens qu'ils sont responsables de la propreté des abords de leur maison et que les déjections doivent être ramassées par eux-mêmes et non par les services de la Commune. A bon entendeur...



LA VIE INTERCOMMUNALE

Le Cârrouj – Le parc de loisirs des jeux bretons

Le 9 septembre 2018, à 16h30, spectacle TOUT PUBLIC par la Compagnie Occus « Prince à dénuder ».



« Spectacle de rue pour une princesse, un prince, une guitare et un cheval moche ». Un conte de fée-nomène de société qui grince et claque, un conte de fée-ssse qui jongle avec les mots, les rêves d'enfant et les vacheries de la vie.

Tarif : 8 € plein, 6 € réduit (donne l'accès au parc)

Buvette et crêpes toute l'après-midi !

Permanences des travailleurs sociaux du C.D.A.S. du Pays de Brocéliande

Afin d'améliorer la qualité de la relation à l'utilisateur, les assistants de service social en fonction au Centre Départemental d'Action Sociale du Pays de Brocéliande, tiennent leurs permanences depuis le 1^{er} septembre 2015.

Permanences au Point Accueil Emploi de BREAL-SOUS-MONTFORT :

Le mardi matin / Le jeudi après-midi

Permanences au Centre Social de PLELAN-LE-GRAND :

Le mardi après-midi / Le jeudi matin

Néanmoins, Mmes Estelle DELACROIX, Anne LE MOUILLIC et GUEGUEN, assistants de service social, continueront de rencontrer, dans vos locaux, les usagers confrontés à des problèmes de mobilité. Ils se chargeront eux-mêmes de fixer les rendez-vous (au 02 99 09 15 53).

PERMANENCE CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

Nous vous informons la mise en place, à partir de juin 2015, des permanences de **Mme Anne-Françoise COURTEILLE**, Conseillère départementale, 1^{ère} Vice-Présidente en charge des Solidarités, Personnes âgées et personnes handicapées pour les habitants du canton :

- 1^{er} mercredi du mois, de 9h30 à 11h30, au siège de la communauté de communes de Brocéliande à Plélan-le-Grand
- 3^{ème} mercredi du mois, de 9h30 à 11h30, à la mairie de Treffendel.

Ces permanences se feront en alternance avec les permanences de Christophe MARTINS sur le « canton historique » de Montfort (2^{ème} lundi du mois).

En dehors de ces créneaux, il est possible de prendre rendez-vous auprès de son assistante : **Anne-Laure OULED SGHAIER** au **02.99.02.20.70**

Relais Parents Assistants Maternels

Le RPAM vous signale les changements d'horaires de permanence sur rdv du RPAM au public, les matinées sont réservées à l'animation des espaces jeux :

- **Bréal-sous-Montfort** : bureau du PAE, mairie le **lundi** de 14 à 17h30 et le **vendredi** de 14 à 16 h.
- **Plélan-le-Grand** : siège de la Communauté de Communes « 1, rue des Korrigans » le **mardi** de 14 à 17 h et le **jeudi** de 16 à 17h45.



Contact :

Alexandra ROUXEL, animatrice Relais Parents Assistants Maternels

Tél. : 02 99 06 84 45 / Mail : rpam@cc-broceliande.fr

Point Accueil Emploi

Mis en place par la Communauté de communes de Brocéliande, le PAE est un service de proximité situé à Bréal-sous-Montfort et à Plélan-le-Grand dont l'objectif est **d'apporter un appui aux personnes en recherche d'emploi et d'accompagner les entreprises dans leur recrutement.**

Agenda de Septembre 2018

Les Point Accueil Emplois de Bréal-sous-Montfort et Plélan le Grand diffusent chaque semaine les offres d'emploi proposées par les entreprises du territoire. Les offres proposées par nos partenaires sont également en consultation dans l'espace de documentation des PAE.

Les PAE proposent également de consulter toutes les formations proposées.

Des sessions de recrutement en industrie, agroalimentaire se déroulent également dans les locaux des PAE.

Se tenir informé des actions mises en place par les points accueil emploi, surfer sur la page facebook de la Communauté de Communes de Brocéliande

A NOTER

Le point accueil emploi de Plélan-le-Grand sera fermé le mercredi 5 septembre

Des actions initiées par les points accueil emploi sont régulièrement mises en place durant l'année, l'objectif des actions est **d'aider les personnes en demande d'emploi et/ou de formation dans leurs démarches, trouver les pistes les plus adaptées aux parcours et souhaits.**

En Septembre l'action « Agir pour devenir » démarre, le temps de faire le point sur ses projets professionnels, et d'être accompagné dans ses démarches et de valider ses pistes de travail,

Bien-être, bienveillance et positiver sa période de chômage est une priorité pour avancer sur son parcours, les points accueil

emploi vous propose la sophrologie qui vous aidera à mieux gérer la situation

Information et inscription auprès des points accueil emploi

Sessions de recrutement par les agences intérimaires

Plusieurs entreprises notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire organisent des sessions de recrutement dans les locaux de la Communauté de communes de Brocéliande à Plélan-le-Grand les mercredis – date planifiée jusqu'en août et dans les locaux du point accueil emploi à Bréal-sous-Montfort les mardis.

Pour les personnes qui souhaitent présenter leur candidature, nous vous remercions de vous *munir de vos documents suivants* : *carte d'identité, carte vitale, CV, justificatif de domicile et RIB.*

➤ *Plus d'informations et inscription au 02 99 06 84 34/ 02 99 60 34 08.*

Permanences de nos partenaires

Au quotidien, le PAE travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires actifs.

Eurêka et Start 'air : L'objectif de ces associations est d'aider les demandeurs d'emplois à s'insérer socialement et professionnellement sur le territoire.

Mission Locale : Cette association accompagne les jeunes dans leur projet professionnel.

Un agent de la Mission Locale, reçoit sur rendez-vous le jeudi à Bréal-sous-Montfort au point accueil emploi – 1 rue de Mordelles et le vendredi à la Communauté de Communes de Brocéliande, 1 rue des Korrigans, à Plélan-le-Grand.

Les rendez-vous et inscriptions sont obligatoires et à prendre auprès de la conseillère emploi des points accueil emploi de Bréal-sous-Montfort au 02 99 60 34 08 et Plélan-Le-Grand au 02 99 06 84 34.

Eurêka Emploi Service	Se renseigner auprès du PAE 02 99 06 84 34 à Plélan-le-Grand
Start'air	Se renseigner auprès du PAE 02 99 60 34 08 à Bréal-sous-Montfort
Mission Locale	Jeudi à Bréal-sous-Montfort et Vendredi à Plélan-Le-Grand

Horaires du PAE

PAE de Bréal-sous-Montfort	PAE de Plélan-le-Grand
Lundi de 14 à 17 h Mardi de 8h45 à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous Jeudi de 8h45 à 12h	Lundi de 8h45 à 12h Mercredi de 8h45 à 12h Jeudi après-midi sur rendez-vous Vendredi de 8h45 à 12h
<i>Mairie</i> 1 rue de Mordelles 35310 Bréal-sous-Montfort Tel : 02 99 60 34 08 Fax : 02 99 60 07 57 pointaccueilemploi@cc-broceliande.bzh	<i>Communauté de Communes de Brocéliande</i> 1 rue des Korrigans 35380 Plélan-le-Grand Tel : 02 99 06 84 34 Fax : 02 99 06 85 06 pointaccueilemploi@cc-broceliande.bzh



SERVICE « SMS emploi » : restez connecté !

Dispositif simple et rapide, le service « SMS Emploi » vous permet de rester informé des nouvelles offres locales, des actualités sur les formations, des

contrats en alternance et des actions mises en place sur le territoire (informations collectives sur les métiers, visites en entreprise, modules de découvertes des métiers, prestation d'orientation professionnelle...)

- S'inscrire obligatoirement auprès du PAE : 02 99 06 84 34/ 02 99 60 34 08.

Nouvelle collecte des boîtes d'aiguilles usagées des particuliers dans les déchèteries du SMICTOM Centre Ouest

Du lundi 3 au samedi 8 septembre 2018, le SMICTOM Centre Ouest organise, en partenariat avec l'éco-organisme DASTRI, une collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, à savoir les boîtes d'aiguilles usagées des particuliers en automédication.

Cette collecte, gratuite, concerne uniquement les déchets produits par des particuliers qui se soignent par eux-mêmes comme les diabétiques par exemple : aiguilles, seringues, lancettes, ..., seront ainsi éliminées dans le respect de la réglementation.

Les professionnels de santé possèdent leur propre filière d'élimination.

Le SMICTOM rappelle que la fourniture des boîtes vides est désormais assurée par les pharmaciens.

Les particuliers concernés doivent se rapprocher de ceux-ci pour récupérer une boîte pour le stockage de leurs aiguilles.

Les boîtes pleines seront à déposer du **lundi 3 au samedi 8 septembre 2018**, aux jours et heures d'ouverture des déchèteries du SMICTOM : Loscouët sur Meu, Caulnes, Guilliers, Porcaro, Breteil, Gaël, Montauban de Bretagne, Le Verger et Plélan-le-Grand.

Les usagers devront s'adresser au personnel de la déchèterie.

Les déchets seront refusés en dehors de ces dates.

Les déchets devront être conditionnés dans les boîtes fournies par les pharmacies.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les services du SMICTOM au 02 99 09 57 26 ou consulter le site internet du SMICTOM www.smictom-centreouest35.fr ou le site internet www.dastri.fr

SMICTOM – Pour la rentrée, faites de la place dans vos placards !

Triez vos vêtements, chaussures, accessoires et autres linges de maison, neuf ou usés.

Le saviez-vous ? 100 % des textiles sont réutilisés ou recyclés.



Déposez vos textiles, linge de maison, tissus, accessoires, maroquinerie et chaussures usés, troués, en bon état,

démodés ou trop petits dans les conteneurs LE RELAIS ou apportez-les à des associations locales.

Vêtements, chaussures, chapeaux, maroquinerie, linge de maison, linge de toilette, drap... une seule direction le conteneur Le Relais ou les associations locales.

Même vos collants filés ou vos chaussettes dépareillées se recyclent.

Seule exigence : les textiles doivent être propres, secs et emballés dans des sacs bien fermés. Pensez également à lier les paires (chaussures, tailleurs, maillots deux pièces, etc...).

Vos dons sont ensuite, soit vendus sur le marché de l'occasion, soit transformés en chiffons, en isolants, en nouveaux vêtements ou en matière première.

Rappelons-le, le produit des ventes des vêtements de seconde main permet de financer les actions du Relais dans des emplois d'insertion.

Pour trouver le conteneur le plus proche www.lafilbredutri.fr



Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :
Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire. Même usés, ils seront valorisés.



Ne déposez pas d'articles humides ou mouillés.

Ecole de musique intercommunale associative Triolet 24

TRIOLET 24 sera présent aux différents forums des associations :

- **Vendredi 07 septembre 2018** : Forum à Monterfil (*Mézon du Cârouj*) de 17h à 20h00
- **Samedi 08 septembre 2018** : Forum St Thurial (*salle de sport*) de 9h30 à 12h
- **Samedi 08 septembre 2018** : Forum Treffendel (*salle des assos*) de 10h à 12h

♪ **Samedi 08 septembre 2018** : Réunion de rentrée à l'école de musique Triolet 24 (*pour les personnes déjà inscrites*) à la cantine de Treffendel :

14h00 Saxophone - Flûte traversière – Flûte irlandaise

14h30 Harpe celtique - Accordéon diatonique

15h00 Piano - Synthétiseur - Éveil (musical et instrumental)

instrumental)

15h30 Batterie – Percussions

16h00 Guitare

♪ **Vendredi 14 septembre 2018** : début des cours à l'école de musique Triolet 24

Pour toute information vous pouvez consulter le site internet : www.triolet24.fr

ou nous contacter par courriel : contact@triolet24.fr

ou par téléphone : 02 99 60 00 16 ou 06 88 72 23 70



RETROUVEZ VOTRE VIVRE A MONTERFIL SUR VOTRE SITE :

www.monterfil.fr

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

Médiathèque municipale

Nouvel Horaire : A partir du 5 septembre 2018, la médiathèque ouvrira le mercredi matin de 10h à 12h.

A retenir également sur vos agendas, les rendez-vous suivants :

- **Le mercredi 12 septembre 2018, de 17 à 18h**, en partenariat avec l'association l'Inter'Val, nous vous proposons une nouvelle séance parent-enfant massage. A partir de 6 ans sur réservation.

- **A partir du vendredi 14 septembre 2018, de 10 à 10h30 et de 11 à 11h30**, nous reprenons nos séances bébés lecteurs.

Mais les bébés lecteurs qu'est-ce que c'est ? C'est une animation proposée en partenariat avec le RPAM pour les enfants de moins de 3 ans. L'objectif est de favoriser le lien parents-enfants. Passez un moment privilégié en famille et faites découvrir aux plus petits le plaisir de la lecture. Alors venez-vous Installer confortablement et voyagez avec votre enfant au fil des pages ! Pour apprendre à toucher, regarder, entendre, écouter, chanter et à embarquer avec les livres !

Sur inscription

- Le **Samedi 15 septembre 2018**, reprise également de nos comités lectures jeunesse : « Les p'tits grignoteurs ».
- Le **jeudi 27 Septembre 2018, à 20h**, l'Agence Départementale de Brocéliande ; la Communauté de Communes et la médiathèque organisent une

réunion d'information afin de préparer ses nouveaux ateliers numériques.

Nouveauté cette année, des séances seront proposées en soirée et le week-end afin de répondre à toutes les attentes.

- Et enfin le **Samedi 29 septembre 2018, à 12h**, nous vous proposons de découvrir le travail d'Hanna Van Der Valk et d'Esther Kauffenstein de l'atelier Brume autour d'une exposition intitulé « Rencontres imaginées ».

50 portraits monotypés de « visages croisés dans la rue, observés dans le métro, assis à la table d'à côté, au café... Des figurants qui deviennent des acteurs ».

Exposition visible jusqu'au 29 Octobre 2018.

Parallèlement, Esther Kauffenstein proposera un atelier reliure contemporaine de 9h30 à 11h30 en relation avec l'exposition.

Sur inscription.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

LUNDI	16H30 – 18H00
MARDI	FERME
MERCREDI	10H00 - 12H00
JEUDI	FERME
VENDREDI	16H30 – 19H00
SAMEDI	10H30 – 12H00
DIMANCHE	10H30 – 12H00

☎ 02.99.07.95.35 / Mail : bibliothequemonterfil@orange.fr

INFORMATIONS ECOLES ET PARASCOLAIRES

Les brèves de l'Ecole du Rocher

Comme dans toutes les écoles publiques, la scolarité est financée par la municipalité, l'association des parents d'élèves ou la coopérative scolaire (gérée par les délégués de classe).

La gratuité des activités proposées par l'équipe enseignante assure un égal accès à l'école pour tous les enfants à partir de 2 ans.

La priorité est de préserver notre identité d'école rurale, favorisant la proximité et le dialogue avec les familles, tout en offrant aux élèves un parcours culturel adapté, une utilisation des nouvelles technologies et des interactions nombreuses et variées.

Tous les projets réalisés au fil de l'année s'inscriront dans cette dynamique d'échange et de partage des valeurs de la République.

Nous sommes disponibles pour toute demande de rendez-vous concernant une inscription, la scolarité de votre enfant ou la vie de l'école.

Infos pratiques : **Contact**

Coordonnées du Directeur : Mickaël Bézard (déchargé de classe le jeudi)

☎ : 02 99 07 40 51 / Mail : ecole.0351919w@ac-rennes.fr

Ecole Saint Gildas

Toute l'équipe pédagogique et éducative de l'Ecole St Gildas souhaite une excellente rentrée à tous les élèves de la commune ayant repris le chemin des écoles. Elle porte aussi une pensée toute particulière pour les nouveaux sixièmes !

- Un stage d'été a été proposé aux élèves de CE1, CE2 et CM1 les 27-28 et 29 août 2018. Ce stage de réussite est encadré gratuitement par l'équipe enseignante au sein de l'école.
- Une reprise à 4 jours : 8h25-12h05 et 13h35-16h20.
- Les informations, projets des élèves, diaporamas divers... pourront être consultés, durant l'année, sur le site de l'école : ecole-stgildas-monterfil.org
- L'aide aux devoirs et les ateliers pédagogiques pour les élèves de primaire (à partir du CP) auront lieu tous les lundis soirs et jeudis soirs, au sein de l'école, de 16h30 à 17h00. Ce temps est **gratuit** et dirigé par les enseignantes.

- **A savoir :** Etant en contrat d'association, la scolarité à l'Ecole St Gildas est gratuite. La légère contribution mensuelle demandée aux familles (20 euros et gratuité du 3^{ème} enfant) permet le fonctionnement du bâti et la gestion du personnel employé par l'école. De plus, la grande majorité des activités des élèves est prise en charge par les associations de parents de l'école, grâce aux manifestations qu'ils réalisent. Merci à eux pour leur dévouement et leur soutien.

Pour des inscriptions en cours d'année **notamment pour les enfants nés en 2016 ou pour une nouvelle rentrée**, vous pouvez contacter Evanne Jollive, chef d'établissement de l'école au :
02-99-07-90-59 ou 06-33-17-37-55 ou par mail : eco35-st-gildas.monterfil@enseignement-catholique.bzh
N'hésitez pas à prendre RV...

LA VIE DES ASSOCIATIONS

English club

Apprenez l'anglais dans une ambiance conviviale à la médiathèque de Monterfil : conversations, discussions et diverses activités pour améliorer sa communication.

1h30 par semaine, le mardi soir 20h00 – 21h30

Coût : 3 chèques de 88 € pour l'année

Contact : Michael Randall

☎ 02 99 07 45 40 ou au 06 85 90 89 19

Fête des Classes 8

Le dimanche 21 octobre 2018, nous nous réunirons pour mettre à l'honneur les personnes nées en 2018, 2008, 1998, 1988, ... et plus.

Réservez cette journée pour rejoindre « Les Classes 8 », et n'hésitez pas à inviter vos amis d'enfance partis de Monterfil. Plus d'informations sur la journée (messe, photo à La Chicane, repas et bal à la salle de la Bétangeais) seront communiquées au cours de ce mois.

Sur inscription auprès du Breizh.

Monterfil Gym Fitness

Reprise des cours mercredi 13 septembre 2018 (20h30-21h30 salle de la Bétangeais).

Possibilité de faire deux séances d'essai.

Coût de l'adhésion annuelle : 78 euros (règlement possible en deux fois) ou 39 euros pour celles ou ceux qui ne souhaitent assister qu'à la moitié des cours de l'année.

Pour tout contact : Eve le GUENNEC (06 83 45 43 89 eveguennec35160@gmail.com).

Association Gym Mixte

Reprise des cours le mardi 11 septembre 2018, de 9h30 à 10h30, à la salle de sports. Cette année les cours seront assurés par M. Nicolas Villard, animateur diplômé.

Chaque séance est divisée en séquences alternant enchaînement rythmé, renforcement musculaire, assouplissement et relaxation. Ces exercices permettent à chacun d'évoluer selon ses aptitudes, de se maintenir en forme et de développer son équilibre et sa souplesse.

Vous pouvez venir découvrir l'activité avant de vous engager et d'assister à deux cours gratuitement. Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 55 € pour une trentaine de séances.

Contact : Mme Annick DURAND, Présidente au 02 99 07 91 47

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des délais d'obtention des pièces d'identité

Identité – Passeports

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Préfectures Nouvelle Génération, les demandes de carte nationale d'identité s'effectuent uniquement dans les mairies équipées de

dispositifs de recueil (Montfort-sur-Meu, Montauban-de-Bretagne, Mordelles, Plélan-le-Grand, Rennes...).

Une prise de rendez-vous est obligatoire pour :

- Enregistrement des demandes
- Retrait de titre

Simplification des démarches : service de pré-demande

Pour gagner du temps, faites votre pré-demande de passeport et/ou carte nationale d'identité en ligne :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Le délai de délivrance d'une carte nationale d'identité est actuellement de **6 à 8 semaines** lors du dépôt de votre demande.

Nous vous conseillons d'anticiper vos demandes de titre d'identité pour ne pas être pris au dépourvu au regard des délais d'obtention.

MONTFORT-SUR-MEU	02 99 09 00 17
PLELAN-LE-GRAND	02 99 06 81 41
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	02 99 06 42 55
SAINT-MEEN-LE-GRAND	02 99 09 60 61

Dans la métropole rennaise, les communes équipées sont **Rennes, Betton, Bruz, Cesson-Sévigné et Saint-Grégoire**. Pour une prise de rendez-vous dans la métropole rennaise, veuillez-vous connecter sur le site internet de la ville de Rennes par exemple et cliquer dans l'onglet démarches administratives et vous aurez un lien pour prendre un rendez-vous en ligne.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8H45 - 12H00	Sur rendez-vous
Mardi	8H45 - 12H00	Sur rendez-vous
Mercredi	8H45 - 11H45	Fermé
Jeudi	8H45 - 12H00	Sur rendez-vous
Vendredi	8H45 - 12H00	Sur rendez-vous
Samedi	8H45 - 12H00 semaines impaires	Fermé

☎ 02 99 07 90 47 / Mail : mairie.monterfil@wanadoo.fr

Recensement militaire obligatoire

Tous les jeunes hommes et jeunes filles atteignant l'âge de 16 ans (**nés entre JUILLET, AOÛT et SEPTEMBRE 2001**) sont priés de bien vouloir se présenter en Mairie, à partir de leur anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent.

INFORMATIONS DIVERSES

Fête des Sciences en Brocéliande

Du **8 au 19 octobre 2018**, la Fête des Sciences en Brocéliande (FDSB 2018) revient pour une troisième édition **avec un temps fort le week-end du 13 et 14 octobre 2018**.

Cette année la FDSB vous propose plus de 60 rendez-vous gratuits (sorties, visites, animations, conférences, expositions, happy hour) répartis sur 8 communes avec plus de 20 structures partenaires. Cet événement grand public s'inscrit dans le cadre du Festival des Sciences de l'Espace des sciences de Rennes et est soutenu financièrement par la Communauté

➤ se présenter en Mairie avec **le livret de famille des parents et la carte nationale d'identité en cours de validité** (ou à défaut, de tout document justifiant de votre nationalité française)

IMPORTANT : le recensement donne des droits

- Inscription aux examens et concours
- Inscription sur les listes électorales
- Permis auto et moto
- Appel de préparation à la Défense (JAPD)

Pour toute information complémentaire :

Quartier Foch - 62, bd de la Tour d'Auvergne - 35998 RENNES Armées

☎ 02 23 44 50 04 ou 50 06 ou 50 86

Mail : bsn-ren@dsn.sga.defense.gouv.fr

www.defense.gouv.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Le Verger

La déchetterie « La Bévinais » de LE VERGER est ouverte (Tél. :02-99-07-45-55) :

Lundi	08h30 à 12h00	13h30 à 18h00
Mercredi	08h30 à 12h00	13h30 à 18h00
Vendredi	08h30 à 12h00	13h30 à 18h00
Samedi	08h30 à 12h00	13h30 à 17h00

SMICTOM

Le compostage individuel et si vous franchissiez le pas...

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement.

Pourquoi ne pas commencer par le compostage individuel.

Avec le compostage individuel vous participez activement à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Des composteurs individuels (à prix négociés par le SMICTOM) sont disponibles :

- En plastique de 350 litres à **37 €**

Renseignements à la Mairie au 02.99.07.90.47

Ou au SMICTOM au 02.99.09.57.26

« **Un container de récupération de piles usagées est à votre disposition dans le hall de la mairie** »

Des autocollants « STOP PUB » sont disponibles au secrétariat de mairie.



de Communes de Brocéliande. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.sciences-en-broceliande.fr.

Retraite de base et retraite complémentaire des salariés agricoles

Les délégués de la Mutualité Sociale Agricole représentant le collège salarié à l'échelle du Pays de Brocéliande organisent une réunion collective d'information sur les prestations retraite :

Lundi 24 septembre 2018 – 18h30 à 20h30
Salle des Joyeux (sous-sol de la salle des fêtes)
Boulevard St Michel – IFFENDIC

Pour les salariés agricoles âgés de 58 à 60 ans.

Cette réunion d'information, animée par Charlotte De La Bardonnie, responsable du service retraite à la MSA des Portes de Bretagne et Florence Rodier, Département AGRICA Conseil Retraite, abordera :

- La retraite de base et complémentaire
- Les conditions générales d'ouverture aux droits
- La retraite anticipée
- La retraite progressive
- Le cumul emploi-retraite
- Le calcul de la pension
- La retraite de réversion

... et bien d'autres questions encore.

ENTRÉE LIBRE

**Union Départementale des Associations Familiales
d'Ille-et-Vilaine**

L'UDAF 35, association Départementale de la Médaille Française de la Famille :

Une famille nombreuse, une aventure passionnante...

La famille, une histoire et des émotions partagées.

Une médaille pour promouvoir la famille nombreuse...

Inscription avant le 31 décembre 2018

Pour tout renseignement contactez le secrétariat de mairie de votre domicile.

PROCHAINE PARUTION DU VIVRE A MONTERFIL EN OCTOBRE 2018

Afin d'être présent dans la prochaine feuille mensuelle, nous vous remercions de déposer ou de transmettre par mail : mairie.monterfil@wanadoo.fr, vos informations pour le **samedi 22 Septembre 2018, dernier délai.**

Le Cârrouj
Le parc de loisirs des jeux Bretons
www.carrouj.bzh
BRETAGNE

Le 9 SEPTEMBRE
16h30

Prince à dénuder

Spectacle TOUT PUBLIC par la Compagnie Occus

«Spectacle de rue pour une princesse, un prince, une guitare et un cheval moche.»

Un conte de fée-nomène de société qui grince et claque, un conte de fée-sse qui jongle avec les mots, les rêves d'enfant et les vacheries de la vie.

- Tarif: 8 euros plein, 6 euros réduit (donne l'accès au parc)
- Buvette et crêpes toute l'après-midi !

ÉVÉNEMENT 2018
à Monterfil